

SOCIÉTÉ GÉNÉRALE DES HUILLERIES DU SAHEL TUNISIEN

ANTÉCÉDENTS

Auguste GAILLARD, fondateur

Né le 20 mai 1845 à Saint-Julien-des-Chazes (Haute-Loire).
Fils de Laurent Gaillard, 40 ans, cultivateur, et de Marie-Agnès Prades.
Chevalier de la Légion d'honneur du 29 octobre 1889 (min. Commerce), parrainé par Jean Deiss :
administrateur de la Société du Sahel tunisien (Gaillard, Cavaillon, Lagnel et Velten) (1888),
Créateur de cinq usines à vapeur pour la fabrication des huiles d'olive comestibles (25.000 kg par jour).
Créateur de plusieurs champs d'expérience pour la culture et la taille de l'olivier.
Amélioration considérable de la qualité. Élimination des produits italiens sur le marché français.
Créateur à Salon-de-Provence d'une savonnerie (100.000 kg/semaine) pour le traitement des soies, laines et cotons, et d'une fabrique d'huile d'olive de graissage rectifiée neutre (3.000.000 kg/an), fournisseur de la marine, des manufactures d'armes, des arsenaux de l'État et des grands industries françaises
Juge au tribunal de commerce d'Aix.
Grand Prix à l'Exposition universelle de 1889.
Administrateur de la Société des huilleries de Sousse (1892).
Officier de la Légion d'honneur du 1^{er} août 1910 (min. Agriculture) : ci-dessous.
Avis de décès : *Le Petit Marseillais*, 21 novembre 1916 (ci-dessous).

Extrait prescrit par les articles 55 et suivants
de la loi du 24 juillet 1867 sur les sociétés.
CONSTITUTION DE SOCIÉTÉ
(*Le Sémaphore de Marseille*, 12 juillet 1888)

Par acte sous seing privé fait et signé en autant d'originaux qu'il y a de parties intéressées, à Marseille, le premier juillet mil huit cent quatre-vingt six, enregistré :
Auguste Gaillard, négociant industriel, demeurant à Salon (Bouches-du-Rhône) ;
M. Benoît-Henri Cavaillon ¹, négociant industriel, demeurant à Salon ;
M. Antoine Lagnel, propriétaire et conseiller général demeurant à Noves (Bouches-du-Rhône) ;
Et M. Eugène Velten, malteur, demeurant à Marseille, boulevard du Nord, n° 22 ;
Ont formé entre eux une société en nom collectif ayant pour objet la fabrication et le commerce des huiles d'olive de la Tunisie, la construction et l'exploitation de l'usine située à Sousse, avec le projet de joindre à cette industrie principale la fabrication des farines, ou toutes autres industries.

¹ Benoît-Henri dit Léon Cavaillon : futur président de la Société générale des huilleries du Sahel tunisien. Voir encadré ci-dessous.

La durée de cette société a été contractée pour une durée de 10 ans qui a commencé à courir le 1^{er} juillet 1886 pour finir le 30 juin 1896.

Le siège social a été fixé à Marseille. cours du Chapitre, n° 15.

La raison sociale est Gaillard, Cavaillon, Lagnel et Velten.

Chacun des associés fera usage de la signature sociale, mais elle n'obligera la société que lorsqu'elle aura pour objet des affaires qui l'intéressent.

En conséquence, tous engagements exprimeront la cause pour laquelle ils ont été souscrits

Pour la validité des locations, constructions de fabriques, ainsi que des achats, baux de terrains et de bâtiments d'exploitation et encore des ventes ou échanges d'immeubles et de tous emprunts qui pourraient être contractés, il faudra le concours simultané et la signature des quatre associés.

Le capital social a été fixé à 250.000 francs.

Fourni à raison de :

50.000 francs par M. Gaillard ;

50.000 francs par M. Cavaillon ;

et 150.000 francs par M. Velten.

Et par acte aussi sous seing privé fait également à Marseille, ce 3 juillet 1888 en six originaux, MM. Gaillard, Cavaillon, Lagnel et Velten, ont modifié les articles 16 et 17 des statuts de la société ci-dessus indiquée, laquelle modification ne porte que sur les droits des associés entre eux et n'intéresse pas les tiers.

Un double de chacun de ces actes a été déposé au greffe du Tribunal civil de Marseille, et à celui de la Justice de paix du 5^{re} canton de cette ville, le 11 juillet 1888

Pour extrait :

VELTEN.

MODIFICATIONS

(*Revue des vins et liqueurs*, 30 avril 1889)

De la Société en nom collectif Gaillard, Cavaillon, Lagnel et Velten (huiles d'olives de la Tunisie et fab. de farines), devenue Gaillard, Cavaillon et Velten, par suite du retrait de M. Lagnel. Acte du 5 déc. 1888.

EN TUNISIE

Le protectorat français et les Italiens

par PAUL BOURDE

(*Le Temps*, 9 avril 1890)

[...] une dizaine de pressoirs à huile ont été montés par des Italiens dans le Sahel ; mais les deux grandes usines établies à Sousse par la Compagnie des huileries du Sahel tunisien et par la Société nouvelle des huileries et savonneries méridionales de Marseille ont conquis à la France une prépondérance qui va chaque année croissant dans cette industrie, la plus importante de la Tunisie. [...]

EN TUNISIE

La classe dirigeante tunisienne

par PAUL BOURDE

(*Le Journal des débats*, 26 mai 1890)

[...] Il existe ici une bourgeoisie de propriétaires et d'industriels. Ces derniers sont très éprouvés par la concurrence européenne, les fabriques de chechias qui fournissaient jadis tout l'Orient, les tissages de laines et de soies ne pouvant lutter de bon marché avec elle. En revanche, les propriétaires voient croître le revenu de leurs propriétés. [Les deux grandes huileries françaises fondées à Sousse sont en train notamment de révolutionner le Sahel où elles ont fait doubler en cinq ans la valeur des olives.](#) Avant notre occupation, cette bourgeoisie avait déjà parfois une teinture de culture italienne ; aujourd'hui, elle envoie volontiers ses enfants à nos écoles. À Kairouan, par exemple, ville réputée fanatique, ce sont les marchands qui nous ont envoyé nos premiers élèves. Ils ont de l'initiative. Ils ont su tout de suite user du télégraphe qu'ils emploient comparativement plus volontiers que la poste.

[Quelques-uns d'entre eux montent dans le Sahel des pressoirs à l'européenne dont ils ont compris la supériorité.](#) Il en est d'autres qui plantent des vignes pour faire du vin et le vendre. [...]

RENSEIGNEMENTS DIVERS

INDUSTRIES D'EXPORTATION, PRODUITS ALIMENTAIRES DIVERS

Société des huileries de Sousse en Tunisie

(*Le Journal des débats*, supplément sur les colonies françaises d'Afrique,
14 décembre 1890)

Cette société possède en Tunisie plusieurs usines modèles pour la fabrication des huiles d'olives. Ces usines sont installées avec tous les perfectionnements connus. La qualité des fruits employés, les soins apportés à la fabrication donnent à sa production une supériorité remarquable.

Elle expédie tous les genres d'emballage en fûts, en bouteilles et en estagnons illustrés.

L'installation spéciale de ses magasins à Marseille lui permet de soutenir la concurrence pour l'exportation, et ses marques *Trocadéro*, *Tour Eiffel*, *les Cloches*, *les Couronnes*, *la Mosquée* sont connues et appréciées dans le monde entier.

TUNISIE

Élections pour la chambre de commerce française de Tunis

(*Le Journal des débats*, 21 décembre 1890)

[...] La liste républicaine comprend MM. ... Gaillard, président du syndicat franco-tunisien du Sahel, administrateur des huileries de Sousse...

CONSTITUTION EN SOCIÉTÉ ANONYME

S.A., 29 juin 1891, p. 50 ans.

Société générale des huileries du Sahel tunisien
Société anonyme au capital de 2.000.000 de francs

Siège social 15, cours du Chapitre, à Marseille (Bouches-du-Rhône)
(*La Cote de la Bourse et de la banque*, 18 juillet 1891)
(*Paris-Capital*, 22 juillet 1891)

Cette société a pour objet :

La fabrication des huiles d'olive.

L'achat, la construction, la mise en valeur, la location, la vente de toutes usines ou autres propriétés foncières, tous actes de commerce ou d'industrie, toutes exploitations agricoles et en général toutes opérations mobilières ou immobilières à effectuer principalement en Tunisie ou pouvant se rattacher même indirectement au but de la présente société.

Sa durée est fixée à cinquante années.

Le capital social est fixé à la somme de deux millions de francs, divisé en quatre mille actions de cinq cents francs chacune.

Sur ces actions, 2.806 entièrement libérées ont été attribuées aux fondateurs, en représentation de leurs apports.

Il a été créé quatre mille parts de fondateurs, donnant droit à 50 % dans les bénéfices qui ont été également remises aux fondateurs.

Ont été nommés administrateurs pour six ans :

MM. Étienne Fould², banquier, demeurant à Paris, 21, rue de la Chaussée d'Antin ;

Auguste Gaillard, industriel, chevalier de la Légion d'honneur, demeurant à Salon (Bouches-du-Rhône) ;

Gaston Crozes, propriétaire, demeurant à Paris, rue de Miromesnil, 96 ;

Benoît-Henri Cavaillon, industriel, demeurant à Marseille, cours Pierre-Puget, 59 ;

Pierre Aubry, banquier, demeurant à Paris, avenue d'Antin, 1 ;

Raoul Guillemard³, président du conseil d'administration de la Société de Kébao, demeurant à Paris, rue de Courcelles, 73.

Acte déposé chez Me Lanquest, notaire à Paris, et publié dans le *Droit* du 15-16 juillet 1891.

1892 (mars) : CRÉATION DE LA SOCIÉTÉ DES HUILLERIES DE SOUSSE

(*Les Archives commerciales de la France*, 30 avril 1892, p. 550)

Paris. — Modification des statuts. — Société anonyme dite SOCIÉTÉ GÉNÉRALE DES HUILLERIES DU SAHEL TUNISIEN, avec siège social 15, cours du Chapitre, à Marseille, et siège administratif 19, av. Opéra, à Paris. — Capital porté de 2.000.000 de fr. à 2.150.000 fr., par suite de l'apport fait par M. [Auguste] Deiss du monopole de sa nouvelle presse dite « Presse Deiss ». — 5 déc. 91. — *Droit*.

² Étienne Fould et Pierre Aubry, de Aubry, Fould et Cie, banquiers, à Paris : déjà partenaires de Guillemard dans l'affaire de Kébao.

³ Raoul Guillemard (1841-1898) : père de Robert Guillemard (gendre de Léon Cavaillon). Administrateur de sociétés, président de la S.A. française de Kébao. Voir [encadré](#).

MODIFICATIONS AUX STATUTS
Société générale des huileries du Sahel tunisien (Société foncière)
(*Paris-Capital*, 11 mai 1892)

Le conseil d'administration, par délibération en date du 16 décembre 1891, a décidé la création de 300 actions de 500 fr. chacune, qui seraient distribuées à M. Deiss, en représentation de la cession à la Société générale des huileries du Sahel tunisien, du monopole de sa nouvelle presse, dite « presse Deiss ».

Le capital social est maintenant fixé à 2.150.000 francs, divisé en 4.300 actions de 500 fr. chacune, dont 2 millions représentant le capital originaire, et les 150.000 fr. de surplus divisés en 300 actions représentant le montant de l'augmentation de capital.

Sur les 4.000 actions originaires, il a été attribué en représentation de leurs apports : 1° à MM. Gaillard, Cavaillon et Velten, 1.841 actions entièrement libérées ; 2° à MM. Gaillard et Cavaillon, 245 actions entièrement libérées. Les 1.914 actions de surplus ont été souscrites en numéraire et libérées de 125 francs.

D'autres modifications ont, on outre, été apportées aux articles 6, 7 et 10 des statuts.

(Les Archives commerciales de la France, 12 mai 1894)

Paris.— Modification. — Société anonyme dite SOCIÉTÉ GÉNÉRALE DES HUILIERIES DU SAHEL TUNISIEN, siège. 15, cours Chapitre à Marseille. — Transfert du siège 19, av. Opéra, à Paris, avec succursale 42, Arsenal, à Marseille. — Délib. du 10 avril 94. — *Droit*.

Annuaire de la Compagnie des agents de change, 1898, p. 1969 :
MM. Raoul Guillemard, président ; Léon Cavaillon, E. Dumoulin, Robert Guillemard, Henri Guis⁴, J. Lapeyrère.

(Les Archives commerciales de la France, 24 juin 1899)

Paris. — Modification. — SOCIÉTÉ GÉNÉRALE DES HUILIERIES DU SAHEL TUNISIEN, 19, av. Opéra. — Transfert du siège, 12, bd Dugommier, à Marseille. — 20 mai 99. — *Droit*.

⁴ Henri Guis : président des Huilerie et savonnerie de Lurian, à Salon-de-Provence, avec pour vice-président administrateur délégué Jules Galula, qu'on retrouve aux [Huileries du Maghreb](#) au Maroc.

Benoît Henri dit Léon CAVAILLON, président

Né le 15 septembre 1847 à Saint-Chamas (Bouches-du-Rhône).
Fils de Joseph Simon Henri Antoine Cavaillon, tonnelier, 33 ans, et de Éléonore Virginie Sabatier.
Marié à une Dlle Couderc. Plusieurs enfants dont une fille mariée à Robert Guillemard.

Fondateur de la S.N.C. Gaillard, Cavaillon, Lagnel et et Velten à Marseille (juillet 1888).
Administrateur de la Société générale des huileries du Sahel tunisien (1891),
de la [Société des huileries de Sousse](#) (1892), avec Raoul Guillemard,
de la Société française des glycérides purs (1895), avec Raoul et Robert Guillemard père et fils,
administrateur délégué de la [Compagnie franco-tunisienne de navigation](#) (mai 1900).

Chevalier de la Légion d'honneur (*JORF*, 8 mai 1895) : fondateur et administrateur délégué des
Huileries du Sahel tunisien, Grand Prix à l'Exposition universelle de 1889, Grand Prix à l'exposition
internationale de Lyon, président de la section tunisienne à cette exposition. De plus, dirige à Sousse,
depuis 1891, une grande usine pour l'extraction de l'huile de grignons par le sulfure de carbone.
Avis de décès : *Le Petit Marseillais*, 9 novembre 1904 (ci-dessous)

BOURSE DE LYON

MANUEL
DES
SOCIÉTÉS PAR ACTIONS
DE LA RÉGION LYONNAISE
(Juin 1899), p. 809-811

SOCIÉTÉ GÉNÉRALE DES HUILIERIES DU SAHEL TUNISIEN
(SOCIÉTÉ FONCIÈRE)

Société anonyme formée le 22 juin 1891, par acte reçu M^e LANQUEST, notaire à Paris; définitivement constituée le 29 du même mois, modifiée par décision des Assemblées générales des 18 et 31 mars 1892.

La Société a pour objet : la fabrication des huiles d'olive, l'achat, la construction, la mise en valeur, la location, la vente de toutes usines ou autres propriétés foncières, tous actes de commerce ou d'industrie, toutes explorations agricoles, et en général toutes opérations mobilières ou immobilières à effectuer principalement en Tunisie ou pouvant se rattacher même indirectement au but de la présente Société.

Siège social, à Marseille, 12, boulevard Dugommier.

Siège administratif, à Paris, 19, avenue de l'Opéra.

Durée, 50 ans, à dater du 29 juin 1891.

Usines, à Sousse, M'saken, Mokenine, Sfax et à la Canée (Crète).

La Société possède les propriétés de l'Oued Laya et de Djemmel.

Capital social. — A l'origine, 2.000.000 de francs, divisé en 4000 actions de 500 francs; porté, par décision des Assemblées générales des 18 et 31 mars 1892, à 2.150.000 francs, divisé en 4300 actions de 500 francs chacune, entièrement libérées et au porteur. 2386 actions ont été attribuées à MM. Gaillard, Cavaillon et Velten, en représentation de leurs apports et 1914 souscrites en espèces.

Parts de fondateurs. — 4000, attribuées à MM. Gaillard et Cavaillon et leur donnant droit à 50 % des bénéfices stipulés plus loin.

Conseil d'administration, composé de cinq à sept membres, nommés pour six ans, renouvelables par sixième chaque année, et devant être propriétaires de cinquante actions chacun.

Assemblée générale ordinaire, dans les six premiers mois qui suivent l'inventaire général, composée de tous les Actionnaires propriétaires de quarante actions au moins, qui les auront déposées dix jours avant l'assemblée. Chaque membre a autant de voix qu'il possède de fois dix actions, sans que le nombre de voix puisse dépasser un maximum de vingt, comme propriétaire ou comme mandataire.

Année sociale, du 1^{er} décembre au 30 novembre. Inventaire général, au 30 novembre.

Obligations. — 1600 obligations, émises le 15 décembre 1894, remboursables à 500 francs, en 21 ans, par tirages au sort annuels ayant lieu le 15 décembre, à compter du 15 décembre 1898.

Intérêt annuel, 25 francs nets d'impôts, payables par semestres, les 15 juin et 15 décembre.

Description du titre (Obligation). — Teinte vert clair sur fond blanc. Cadre et texte noir. Libellé : « Société générale des huileries du Sahel-Tunisien. Société Foncière Anonyme au capital de deux millions cent cinquante mille francs constituée suivant acte passé devant M^e Lanquest et son collègue, notaires à Paris, le 22 juin 1891. Siège social à Paris, 19, avenue de l'Opéra. Obligation de 500 francs 5 % entièrement libérée au porteur, faisant partie d'un emprunt de 800.000 fr. gagé en 1^{er} rang sur les immeubles que possède la Société en Tunisie et en Crète.

N^o... Jouissance 15 décembre 1894 Donnant droit, etc. Les porteurs des présentes obligations ont été constitués en syndicat suivant conventions des 10, 11 et 12 décembre 1894 engageant successivement tous les porteurs d'obligations. Paris, le 15 décembre 1894. » Signé de deux administrateurs. Muni de coupons numérotés avec date d'échéance, dont le dernier porte le n^o 48. Le coupon n^o 9 a été payé à son échéance le 15 juin 1899. Timbre relief rouge sur le titre et les coupons, souche dans le haut. Extrait des conventions au verso.

Répartition des bénéfices. — Sur les bénéfices, il est prélevé : 5% pour former un fonds de réserve, ce prélèvement cessant d'être obligatoire lorsque la réserve atteindra le dixième du capital social; la somme suffisante pour servir un intérêt à 5 % au capital versé. Sur le surplus, il est attribué : 50 % aux fondateurs et le solde est réparti : 90 % aux actions, 10 % au conseil d'administration.

Coupons, payables à Paris et à Marseille aux sièges de la Société, et à Lyon, chez MM. E.-M. Cottet et Cie, banquiers.

Administrateurs : MM. Léon Cavaillon, président ; Robert Guillemard, Jules Lapeyrère, Dumoulin, Henri Guis, Sonnery-Martin, Paul Chauvet.

Commissaires : MM. E. de Bonnemains, E. de Labriolle.

.....

Compagnie franco-tunisienne de navigation
(*Le Sémaphore de Marseille*, 16 mai 1900)

PREMIERS ADMINISTRATEURS

Et M. Léon CAVAILLON, chevalier de la Légion d'honneur, président du Sahel Tunisien, demeurant à Marseille, cours Pierre Puget, n^o 5 ;

(*Les Archives commerciales de la France*, 6 juillet 1900)

Marseille. — Modifications des statuts. — Société anonyme dite SOCIÉTÉ GÉNÉRALE DES HUILLERIES DU SAHEL TUNISIEN, 12, bd Dugommier. — 18 mai 1901.

Annuaire de la Compagnie des agents de change, 1903, p. 2266 :
MM. Léon Cavaillon, président ; J. Lapeyrère, administrateur délégué ; E. Baux, Henri Guis, Jouve, Sonnery-Martin.
Commissaires des comptes. — MM. Lumbroso, Chaix.

AVIS DE DÉCÈS
(*Le Petit Marseillais*, 9 novembre 1904)

M^{me} Léon Cavaillon, née Couderc ; M. et M^{me} R[obert] Guillemard, née Cavaillon ; M. Lucien Cavaillon ; M^{me} veuve Châteauneuf, née Cavaillon ; M^{lle} Marie Couderc ; M. et M^{me} Paul Couderc ; M. Vésinhet, président du tribunal civil à Carcassonne, et M^{me} Vésinhet ; M. et M^{me} Victor Châteauneuf ; M^{me} veuve Sabatier (de Grans) ; M. et M^{me} Marius Donat (de Salon) ; M^{me} veuve Raoul Guillemard (de Paris) ; M^{lles} Antoinette, Joséphine, Marie Vésinhet ; M. Fernand Couderc ; M^{lle} Marie-Lucie Couderc ; M^{lle} Claire Châteauneuf ; M. et M^{me} Romuald Bauzan (de Saint-Chamas) ; M. et M^{me} F. Laville et leurs enfants (de Rodez) ; les familles Cavaillon, Châteauneuf, Couderc, Coural, Laville, Blanc, Moustier, Azémard. Caussanel, Repiquet. Sabatier (de Grans), Guillemard, Charleret du Reu, Fraysse (de Rignac) et Capeyrère ont l'honneur de faire part de la perte douloureuse qu'ils viennent d'éprouver en la personne de

M. Léon CAVAILLON,
chevalier de la Légion d'honneur,
commandeur du Nicham-Iftikar
et de l'Étoile noire du Bénin,

administrateur délégué de la Compagnie franco-tunisienne de navigation
leur époux, père, beau-père, beau-frère, oncle, cousin, allié et ami, décédé le 8 novembre dans la 56^e [?] année de son âge, muni des sacrements de l'Église, et prie d'assister à son convoi funèbre qui aura lieu aujourd'hui mercredi 9 novembre, à 2 h. 15, rue des Princes, 10.

Louis SONNERY MARTIN (1841-1907), président

Patron des Éts J.-B. Martin, peluches à Tarare,
administrateur des [Chaux hydrauliques et ciments d'Algérie](#) (1891 à Bougie),
de la [Société immobilière nord-africaine](#), Ferryville (1899)
de L'Électro-Métallurgie française (Frogès, Isère),
conseiller général et député du Rhône (1893-1898).

Huileries du Sahel tunisien
(*Le Journal des finances*, 2 septembre 1905)

L'assemblée générale du 27 mai a approuvé les comptes de 1904, se soldant par un bénéfice de fr. 353.021, contre fr. 103.917 en 1903. Celui-ci a été consacré à des amortissements.

Société générale des huileries du Sahel Tunisien
(*Recueil financier belge*, 1906)

Siège social : Marseille, 12, boulevard Dugommier,
MM. L. Sonnery Martin, président.
Jules Lapeyrère, administrateur délégué.
E. Labara, administrateur délégué.
MM. Henry Guis, administrateur.
Émile Baux.
G. Jouve.

Il résulte du rapport de mai 1903 que les comptes des années antérieures exigeaient une révision ; celle-ci fait ressortir un amoindrissement d'actif de fr. 379.474,71. L'administration a changé de mains. La société possède à Sousse une grande usine pour la fabrication des huiles au sulfure et une savonnerie, une usine à Sousse pour la fabrication des huiles surfines, une usine à la Canée (île de Crète) produisant également les huiles au sulfure et les savons, 20.473 mètres carrés de terrains à Sfax, des magasins à Marseille. L'usine de Sfax a été vendue en 1902. En 1902, la perte, comprise dans la somme de fr. 379.474,71 ci-dessus, comprend fr. 71.018,40 sur la vente de l'usine de Sfax et fr. 12.184,58 de perte d'exploitation.

Rapport 1904. — Le bénéfice de 1903 a été de fr. 103.917,12. Il a été traité à Sousse 16.462 tonnes de grignons dont 9.466 t. de Tunisie et 6.996 t. de Grèce, Sicile, Sardaigne, etc. À la Canée, il a été traité 11.270 t. grignons de l'île. La récolte de 1904 en Tunisie s'annonce comme très abondante et l'administration espère amortir rapidement le solde de la perte.

1905. — En 1904, le solde de la perte a en effet été amorti, avec un excédent de fr. 77.463,52, porté aux réserves. Il a été traité 27.700 tonnes de grignons à Sousse et 9.000 à la Canée (avec une perte à la Canée de 41.140 fr.). Il a été produit en tout 4.110 tonnes d'huiles.

Annuaire de la Compagnie des agents de change, 1908, p. 1917 :
MM. Sonnery-Martin, président ; J. Lapeyrère, Étienne Labara, administrateurs
délégués ; E. Baux, Henri Guis, Jouve.
Commissaire des comptes. — M. Bercier.

Huileries du Sahel tunisien
(*Le Journal des finances*, 1^{er} août 1908)

Les résultats obtenus par cette société pendant l'exercice 1906-1907 ont été satisfaisants, malgré la concurrence toujours croissante des nouvelles usines qui se sont créées en Tunisie.

Les bénéfices nets ont atteint 253.668 fr. 31, au lieu de 212.120 fr. 89 pour le précédent exercice.

Avec le report, de 1905-1906, soit 2.943 fr. 21, le disponible total atteignait 256.611 fr. 52.

Le dividende, fixé à 25 fr. par action au lieu de 12 fr. 50 pour l'exercice précédent, est. mis en paiement, depuis le 1^{er} juin dernier, contre coupon numéro 3.

HUILERIES DU SAHEL TUNISIEN
(*Les Annales coloniales*, 3 juin 1909)

L'assemblée générale annuelle a eu lieu le 27 mai. Après avoir entendu la lecture des rapports, elle a approuvé les comptes de l'exercice 1907-1908 et fixé le dividende à 25 fr. par action. Ce dividende est payable depuis le 1^{er} juin, sous déduction des impôts.

LÉGION D'HONNEUR
M. Auguste GAILLARD
(*Le Sémaphore algérien*, 31 août 1910)

Quoique M. Auguste Gaillard ne soit pas un Algérien né, il est, par son commerce d'huiles, connu sur la place d'Alger ; sa maison est très honorablement appréciée et nous sommes heureux de pouvoir féliciter le gouvernement d'avoir fait un tel choix en l'honorant de la Croix et nous nous empressons de donner ses états de service.

M. Auguste Gaillard est le chef de la maison Auguste Gaillard et fils, 7, rue Sylvabelle à Marseille, fondée en 1871. Il était chevalier de la Légion d'honneur depuis 1889. Voici d'ailleurs ses titres à la distinction qui vient de lui être décernée :

Fabricant importateur et exportateur d'huile d'olive : succursales à Sousse (Tunisie), Malaga (Espagne), Londres (Angleterre), New-York (U.S.A.). — Grand Prix à l'Exposition Universelle Paris 1889 (Produits alimentaires). — Croix de chevalier de la Légion d'honneur. — Membre du Comité supérieur d'admission à l'Exposition universelle de Paris (1900). — Grand Prix à cette Exposition Produits alimentaires). Membre de la commission et de la délégation tunisienne à l'Exposition universelle de Chicago 1893. — Hors concours à cette exposition. — Membre du Comité supérieur à l'Exposition internationale et universelle de Saint-Louis 1904. Grand Prix à cette Exposition. — Membre du Comité supérieur d'admission à l'Exposition internationale de Liège 1905. — Grand Prix à cette exposition. — Membre du Comité officiel des corps gras à l'Exposition coloniale de Marseille 1903. Membre du jury « Produits alimentaires ». —

Membre du comité supérieur d'admission à l'Exposition franco-britannique 1908. Grand Prix à cette exposition. — Ancien membre de la chambre de commerce de Tunis. — Ancien président de la chambre de commerce du Sud de la Tunisie. — Ancien membre de la Conférence consultative de Tunisie et ancien secrétaire général de la Conférence consultative de Tunisie. — Ancien juge consulaire à Aix (B.-du-Rh.). — Ancien président du Syndicat des huiles d'olive de la ville de Salon. — Ancien président du Syndicat des huiles d'olive de la ville de Marseille. — Président d'honneur du Comité républicain du commerce, de l'industrie et de l'agriculture (section des Bouches-du-Rhône). — Président du Syndicat des huiles de la ville de Marseille, etc.

(*Le Capitaliste*, 25 mai 1911)

(ass. ord.), 12, boulevard Dugommier, Marseille

Annuaire Desfossés, 1912, p. 1044 :
Société des huileries du Sahel tunisien
MM. J. Lapeyrière, Henri Guis, M. Sonnery, J. Sonnery.

Dictionnaire illustré de la Tunisie, 1912 :
GOUTTENOIRE (Jean), 17 juin 1879, Lay (Loire). Directeur de la Société générale des Huileries du Sahel tunisien, Sousse. 24 déc. 1900.

HUILERIES DU SAHEL TUNISIEN
(*La Cote de la Bourse et de la banque*, 7 juin 1912)

La Société des huileries du Sahel tunisien a eu à supporter, en 1911, les effets de la mauvaise récolte et des bas prix de l'huile. L'exercice 1911 se solde par une perte de 273.342 fr., alors qu'en 1910, la société avait réalisé un bénéfice de 465.046 fr. et avait pu distribuer 25 francs par action.

Annuaire Desfossés, 1914, p. 1103 :
MM. J. Lapeyrière, Henri Guis, M. Sonnery, J. Sonnery.

AVIS DE DÉCÈS (Marseille-Salon)
(*Le Petit Marseillais*, 21 novembre 1916)

M et M^{me} Victor Gaillard ; M. et M^{me} Léon Gaillard ; M Roger Gaillard, de la Comédie Française, soldat infirmier à la 22^e section . M^{me} Vve Rosalie Saugues et ses enfants ; M^{me} Vve Virginie Fabre et ses enfants ; M^{me} Vve Roux ; M. et M^{me} Alfred Roux et leurs enfants ; M. et M^{me} Lagrange-Roux et leurs enfants ; M. et M^{me} Rondet et leurs enfants ; M. et M^{me} Lucien Constans et leurs enfants ; M^{me} veuve Louis Roubaud ; M. et M^{me} Gustave Roubaud ; M. Gustave Didier (de Lyon) ; M. Auguste Vinci, directeur de la Société Générale, et M^{me} Vinci ; M^{lle} Félicie Faure, leur dévouée servante ; les familles

Terrel, Digne, Sabatier ont la douleur de faire part à leurs parents, amis et connaissances de la perte cruelle qu'ils viennent d'éprouver en la personne de

M. Auguste GAILLARD,

officier de la Légion d'honneur,

ancien juge au tribunal de commerce d'Aix,

président du Syndicat des négociants en huiles de Marseille,

décédé à l'âge de 72 ans, rue Paradis, n° 431, muni des sacrements de l'Église, leur père, beau-père, grand-père, frère, oncle, grand-oncle, cousin, allié et ami. et les prient d'assister à son convoi funèbre qui aura lieu aujourd'hui mardi, à Marseille, à 8 heures 30, et à Salon, à 3 heures. On ne reçoit ni fleurs ni couronnes.

Les membres de la Société des commis et employés...

La Chambre syndicale des courtiers et représentants en marchandises de Marseille, français et patentés....

Les membres du Comité républicain du commerce, de l'industrie et de l'agriculture...

Les membres de la Chambre syndicale du commerce des huiles de Marseille ont le regret de faire part à leurs confrères de la mort de M Auguste GAILLARD, leur très regretté président et les prient de bien vouloir assister à ses obsèques qui auront lieu aujourd'hui mardi 21 novembre, rue Paradis, 431. à 8 h.30.

Huileries du Sahel tunisien
(*Le Journal des finances*, 8 juin 1918)

Les comptes présentés à l'assemblée générale du 23 mai font ressortir un bénéfice industriel de 2.662.000 fr. Après de larges dotations, tant pour le paiement des impôts sur les bénéfices de guerre que pour réserves et amortissements, il est resté un solde disponible qui a permis la distribution d'un dividende de 41 fr. 74 brut aux actions et 20 fr. brut aux parts. Ces paiements s'effectueront le 15 juin à raison de 39 f r. 65 pour le nominatif et 38 fr. 65 pour le porteur, contre remise du coupon 9 des actions. Les parts recevront 18 fr. 40 net contre remise du coupon 2.

Huileries du Sahel Tunisien
(*La Journée industrielle*, 11 juin 1921)

Marseille, 10 juin. — Les comptes de l'exercice 1920 ont été approuvés par l'assemblée ordinaire, tenue récemment.

Un dividende de 37 fr. 55 par action nominative, 35 fr. 10 par action au porteur et 17 fr. 55 par part a été voté.

SOCIÉTÉ DES HUILLERIES DU SAHEL TUNISIEN
S.A. frse au capital de 2,15 MF.
Siège social : Marseille, 15 [*sic*], bd Dugommier
Sièges d'exploitation : Sfax, Sousse
(Crédit foncier d'Algérie et de Tunisie,
Annuaire des valeurs de l'Afrique du Nord, 1922-1923, p. 902)

CONSEIL D'ADMINISTRATION

composé de 5 à 7 membres, nommés pour 6 ans, propriétaires de 50 actions.
 MM. Sonnery (Jean) ⁵, 4, r. Dumoir, Lyon, président ;
 Guis (Henry), 41, r. du Village, Marseille, vice-président et adm. délégué ;
 Jouve (Gustave), 1, r. Daumier, Marseille, adm. délégué ;
 Benoît Cottet ⁶, 8, r. de la Bourse, Lyon
 Querry (Philippe), à Beaucaire (Gard)
 Sonnery (René) ⁷, 34, av. d'Eylau, Paris

COMMISSAIRES AUX COMPTES

Bercier (G.), r. Bergère, Marseille.

Capital social. — 2,15 MF divisé en 4.300 act. de 500 fr. entièrement libérées dont 2.386 d'apport ; à l'origine, 2 millions, porté en 1892 au chiffre actuel.

Parts bénéficiaires. — 4.000.

Répartition des bénéfices. — 5 % à la rés. légale ; 5 % d'intérêt aux act. ; sur le surplus : 5 % aux parts ; le solde : 90 % aux act. ; 10 % au conseil.

Résultats des derniers exercices

Ex.	Bénéf. nets (report compris)	Amort.+rés.	Divid. totaux	Divid. par act.	Report à nouveau
1911-12	408.666	143.661	107.500	25	123.708
1912-13	- 229.387	—	—	—	—
1913-14	60.517	—	—	—	—
1914-15	252.241	12.612	107.500	25	24.067
1915-16	123.984	16.484	107.500	25	—
1916-17	2.262.517	2.397.017	179.500 (act.)	41.744	—
			80.000 (parts)	20	—
1917-18	586.352	318.852	179.500 (act.)	41.744	—
			30.000 (parts)	20	—
1918-19	1.661.466	1.393.966	179.500 (act.)	41.744	—

⁵ Jean Sonnery (1870-1933) : fils du manufacturier Louis Sonnery-Martin (1841-1907), ci-dessus. Ingénieur, Jean succède à son père au conseil de la Société électrométallurgique française (Froges, Isère), puis de Péchiney. Également administrateur de L'Aluminium français, de la Société d'électricité de la vallée du Rhône, de la Société cotonnière de l'Est à Vincey (Vosges) et de la Société métallurgique du Frayol.

⁶ Benoît Cottet : banquier lyonnais, administrateur des Houillères de Saint-Étienne, des Houillères de Dombrowa (Pologne) et des Verreries Souchon-Neuvesel.

⁷ René Sonnery (1887-1966) : frère du précédent. Marié à Anne du Fromental, fille d'un ingénieur civil. Directeur de la Cie française d'études et entreprises coloniales, la représentant au conseil de la Compagnie française du gypse (1920) et de l'Atlantide à Fedhaha (transports) et comme secrétaire général, puis administrateur des Caoutchoucs de Padang. Administrateur de la Société agricole lyonnaise du Nord de l'Afrique, de la Société cotonnière bônoise, des Cirages français... Fondateur à la Libération des SARL Tissages de velours, peluches et soieries de Tarare et Moulinages de Sous-Roches de Ruoms en Ardèche (1946-1965)

Deux fils : Jacques (ci-dessous) et Jean-Louis, marié à Francion Garreau-Dombasle, d'où (1953) l'actrice et chanteuse Arielle Dombasle.

			80.000 (parts)	20	
1919-20	802.381	534.881	179.500 (act.)	41.744	—
			20.000 (parts)	20	
1920-21	- 12.597	—	179.500 (act.)	41.744	—
			80.000 (parts)	20	

Officiers d'académie
À titre étranger
(*Les Annales coloniales*, 15 avril 1923)

Gouttenoire (Jean), délégué au grand conseil de la Tunisie à Sousse.

Société Générale des Huileries du Sahel Tunisien
(*La Journée industrielle*, 12 juin 1923)

Les actionnaires de cette société, réunis récemment en assemblée ordinaire, au siège social, 12, boulevard Dugommier, à Marseille, ont approuvé les comptes et le bilan de l'exercice 1921-1922, clos le 30 novembre dernier, tels qu'ils leur ont été présentés.

Sur la proposition du conseil, l'assemblée a voté la distribution d'un dividende de 41 fr. 714 par action, et de 20 fr. par part de fondateur, sous déduction des impôts, soit 37 fr. 55 par action nominative, 34 fr. 40 par action au porteur et 17 fr. 40 par part, payable à partir du 15 juin courant.

CONSEILLERS DU COMMERCE EXTÉRIEUR
DE LA FRANCE POUR UNE PERIODE DE CINQ ANNÉES
(*La Journée industrielle*, 4 août 1923)
(*Les Annales coloniales*, 7 août 1923)

Tunisie. — MM. Jean Gouttenoire, directeur de la Société générale des Huileries du Sahel tunisien, à Sousse

COURRIER DE LA TUNISIE
La vie économique
(*Les Annales coloniales*, 31 janvier 1924)

Une dépêche de Tunis nous apprend qu'en vue d'un travail actif, les conseillers du commerce extérieur récemment nommés en Tunisie ont décidé de constituer un comité régional qui groupera tous les conseillers de la Régence.

Bureau : ... Jean Gouttenoire, directeur de la Société générale des huileries du Sahel tunisien, à Sousse...

Société Générale des Huileries du Sahel Tunisien
(*La Journée industrielle*, 2 juillet 1924)

Marseille, 30 juin. — La récente assemblée approuvé les comptes de l'exercice 1922-1923 se soldant, ainsi que nous l'avons déjà annoncé, par un bénéfice net de 343.941 fr. 25 et fixé le dividende à 41 fr. 744 par action et à 20 fr. par part de fondateur.

La nomination de M. Henry Guis comme administrateur a été confirmée.

Annuaire industriel, 1925 :

HUILERIES DU SAHEL TUNISIEN (Soc. gén. des), 12 [sic], bd Dugommier, Marseille (B.-du-Rhône).T. 13-76. Ad. t. Sahel-Marseille, Code Lugagne. Soc. an. au cap. soc. de 2.150.000 fr. Conseil d'administration : MM. Jean Sonnery, président ; Henry Guis, vice-président et adm. délégué ; Gustave Jouve, adm. délégué ; Benoît Cottet ⁸, administrateur ; Philippe Querry, administrateur ; René Sonnery, administrateur. Usines à Sousse et Sfax (Tunisie).

Extraction des huiles de pulpe d'olive par le sulfure de carbone. Fabrication des savons verts à l'huile de pulpe d'olive. Sulfure de carbone. Concentration des glycérines. (4-6969).

LA VIE ÉCONOMIQUE
Fabrication de l'huile d'olive
(*Les Annales coloniales*, 3 mars 1925)

Le progrès réalisé en Tunisie par cette industrie est remarquable, et classe le pays au premier rang pour la perfection de son outillage ; il est devenu du reste importateur d'huile d'olive de basse qualité, alors qu'il exporte ses huiles de qualité supérieure. La production oscille entre 50.000 quintaux (1910) et 600.000 (1920).

Pour la campagne 1924-1925, la récolte serait dans le bassin de la Méditerranée de 638.500 tonnes. L'Italie et l'Espagne arrivent toutes deux en tête des principaux pays producteurs avec une récolte de 200.000 tonnes. La Grèce vient ensuite avec 170.000 tonnes. Puis l'Asie-Mineure, la Tunisie, l'Algérie, le Maroc, le Portugal et enfin la France avec 8.000 tonnes.

Société Générale des Huileries du Sahel Tunisien
(*La Journée industrielle*, 1^{er} juillet 1925)

Marseille, 29 juin. — L'assemblée ordinaire, tenue récemment, au siège social, à Marseille, a approuvé les comptes et le bilan de l'exercice 1924. faisant ressortir un solde bénéficiaire de 257.500 fr.

Elle a fixé le dividende brut à 41 fr. 744 par action et à 20 fr. par part de fondateur. Le dividende net s'établit ainsi : 36 fr. 74 pour les actions nominatives, 33 fr. 54 pour les actions au porteur et 16 fr. 74 pour les parts de fondateur.

⁸ Benoît Cottet : banquier lyonnais, administrateur des Houillères de Saint-Étienne, des Houillères de Dombrowa (Pologne) et des Verreries Souchon-Neuvesel.

Par suite de réélection, le conseil se trouve ainsi composé : MM. Jean Sonnery, président ; Henry Guis, vice-président, administrateur délégué ; Gustave Jouve, Benoit Cottet, Philippe Query et René Sonnery, administrateurs.

Huileries du Sahel tunisien
(*Le Mercure africain*, 29 décembre 1926)

On annonce qu'un acompte de 25 francs par action a été mis en paiement le 20 décembre.

SOCIÉTÉ DES HUILIERIES DU SAHEL TUNISIEN
S.A. frse au capital de 2,15 MF.
Siège social : Marseille, 15, bd Dugommier
Sièges d'exploitation : Sfax, Sousse
(Crédit foncier d'Algérie et de Tunisie,
Annuaire des valeurs de l'Afrique du Nord, 1926-1927, p. 889)

CONSEIL D'ADMINISTRATION
Idem 1922-1923 et 1924-1925 +
FOULD (Jacques)⁹, 24, r. Nitot, Paris.

Résultats des derniers exercices

Ex.	Bénéf. nets (report compris)	Amort.+rés. Divid. totaux	Divid. totaux	Divid. par act.	Divid. par parts
1922-23	343.941	263.441	259.500	41,744	20
1923-24	257.500	73.417	249.500	41,744	20
1924-25	257.440	61.690	249.440	41,744	20

Dans la Légion d'honneur
(*La Petite Tunisie*, 25 janvier 1927)

Nous adressons nos vives et sincères félicitations à MM. Prat, contrôleur civil de Tunis, et Gouttenoire, industriel, président de la Chambre mixte de Sousse, qui viennent de recevoir la croix de chevalier de la Légion d'honneur.

⁹ Jacques Fould (1892-1959) : fils de Achille Fould (1861-1926), député des Hautes-Pyrénées (1889-1906) et d'une D^{lle} Heine, de la famille de banquiers. Frère de Achille Fould (1890-1969), député des Hautes-Pyrénées (1919-1942). Marié en 1916 à Yvonne Saint-Paul de Sinçay. Dont : Jacqueline (M^{me} Jean de Montal), Henri-Achille (ép. Marie de Barbot), Christiane (M^{me} Hubert de Catheu), Solange. Administrateur, à la suite de son beau-père, des Chemins de fer de l'Indo-Chine et du Yunnan (1927). Propriétaire hippique.

Société générale des huileries du Sahel tunisien
(*Le Courrier maritime nord-africain*, 13 juin 1927)

L'assemblée ordinaire, tenue le 31 mai, a approuvé les comptes de l'exercice 1926 et a décidé la mise en distribution d'un dividende brut de 75 fr. pour les actions et de 19 fr. 722 pour les parts de fondateur, sous déduction d'un acompte de 25 f r. par action et de 10 fr. par part de .fondateur.

HUILERIES DU SAHEL TUNISIEN
(*Le Journal des débats*, 16 octobre 1929)
(*La Journée industrielle*, 19 octobre 1929)

Une assemblée extraordinaire, tenue le 14 courant à Marseille, a modifié le statut des parts de fondateur, sous réserve d'une approbation ultérieure par une assemblée des porteurs de parts.

Les conseillers du commerce extérieur en Tunisie.
(*Bulletin mensuel de l'Office du protectorat français, Tunisie*, mai 1930)

Paris, 15 avril 1930.

Sont renouvelés dans leurs fonctions de conseillers du commerce extérieur de la France, pour une nouvelle période de cinq ans :

.....
Gouttenoire (Jean), directeur général des usines et établissements de la Société générale des huileries du Sahel tunisien, à Sousse

HUILERIES DU SAHEL TUNISIEN
(*La Journée industrielle*, 17 mai 1930)

Marseille, 15 mai. — L'assemblée ordinaire, tenue le 14 courant, a approuvé les comptes de l'exercice 1929 se scindant par une perte de 143.605 fr. Il sera néanmoins distribué, par prélèvement sur les réserves, un dividende de 29 fr. 86 par action et de 25 fr. par part.

Huileries du Sahel tunisien
(*Le Journal des finances*, 1^{er} mai 1931)

Hors cote, l'Huilerie du Sahel tunisien se traite aux environs de 800 francs. L'exercice 1930 se solde par un bénéfice de 2 millions 94.294 francs contre une perte pour 1929 de 443.605 francs. Le conseil proposera à l'assemblée la répartition d'un dividende de 50 francs brut par action.

Huileries du Sahel tunisien

(*Les Annales coloniales*, 21 mai 1932)

L'exercice au 30 novembre 1931 laisse apparaître une perte de 1.723.060 fr. contre un bénéfice de 2.094.294 fr. ayant permis une répartition de 50 fr. par action et 59 fr. 722 par part l'an dernier.

NÉCROLOGIE
Jean Sonnery
(*Le Figaro*, 28 avril 1933)

On nous prie d'annoncer la mort de M. Jean Sonnery, frère et beau-frère de M. et M^{me} René Sonnery, survenue subitement à Lyon, le dimanche 23 avril. La cérémonie religieuse a eu lieu à Lyon le mercredi 26 avril, et l'inhumation à Tarare (Rhône).

Société générale des huileries du Sahel Tunisien
(*La Journée industrielle*, 7 mai 1933)

Marseille, 5 mai. — Les comptes de l'exercice clos le 30 novembre dernier font ressortir un déficit de 451.078 fr., qui forme, avec la perte antérieure, une perte totale de 2.174.139 francs.

Le journal « l'Ordre » [d'Émile Buré]
par R. Mennevée
(*Les Documents politiques*, octobre 1935)

Souscripteurs	Nb d'act.
M. René Sonnery	10
Soit : 800 actions	

M. René Sonnery, après avoir appartenu à la Compagnie française d'études et d'entreprises coloniales, nous est encore connu comme secrétaire du conseil des Caoutchoucs de Padang et administrateur de diverses sociétés, parmi lesquelles :

Société des cirages français,
Société agricole lyonnaise du Nord de l'Afrique,
Société cotonnière bônoise,
Société générale des huileries du Sahel tunisien, etc.

HUILERIES DU SAHEL TUNISIEN
(*Les Annales coloniales*, 2 juin 1936)

Bénéfice de 1935 : 119.387 fr. permettant de ramener la perte antérieure à 1.441.255 francs. Celle-ci sera amortie au moyen d'un prélèvement sur la réserve extraordinaire.

Société générale des huileries du Sahel tunisien
(*Les Annales coloniales*, 19 juin 1936)

Siège transféré du 12, boulevard Dugommier, au 67, rue de Rome, à Marseille.

Annuaire Desfossés, 1937, p. 1954 :
Société des huileries du Sahel tunisien
Conseil : R. Sonnery, pdt-dir. ; J. Gouttenoire, adm. dél. ; L. Cavaillon, dir. ; H. Guis,
J. Fould, C. Cottet.
Commissaires aux comptes : G. Bercier, E. Saint-Rémy, Pellissier.

Société générale des huileries du Sahel tunisien, Marseille
(*Les Travaux nord-africains*, 14 mai 1937)

L'assemblée ordinaire tenue le 4 mai a approuvé les comptes de l'exercice 1936 se soldant par un bénéfice de 1.359.384 francs.

Une somme de 1.239.162 fr. a été affectée aux amortissements et le solde de 70.222 francs a été reporté à nouveau.

Annuaire industriel, 1938 [données antérieures à 1936] :
HUILERIES DU SAHEL TUNISIEN (Soc. gén. des), 12, bd Dugommier, Marseille (B.-du-Rhône). T. Colb. 13-76. Ad. t. Sahel-Marseille. Code Lugagne. Soc. an. cap. 2.150.000 fr. — Conseil d'adm. : Prés. M. J. Sonnery ; Adm. délégué : M. G. Jouve ; Adm. : MM. H. Guis, B. Cottet, P. Querry, R. Sonnery, J[acques] Fould. — Usines à Sousse et Sfax (Tunisie).

Extraction des huiles de pulpe d'olive par le sulfure de carbone. Savons verts. Sulfure de carbone. Concentration des glycérines. (4-4969).

HUILERIES DU SAHEL TUNISIEN
(*La Journée industrielle*, 30 avril 1938)

Les comptes de l'exercice clos le 30 novembre 1937 se soldent par une perte de 754.936 fr. contre un bénéfice de 1.359.384 fr. en 1936.

(*La Journée industrielle*, 11 août 1938)

Marseille. — Réunis le 10 août en assemblée extraordinaire, les actionnaires ont voté la réduction du capital, de 21.150.000 fr. à 1.290.000 fr., par l'abaissement du nominal des actions de 500 fr. à 300 francs. Ils ont ensuite décidé la conversion des parts en actions au moyen de l'affectation d'un prélèvement de 600 000 fr. sur les réserves et la création de 2.000 actions de 300 fr. qui seront remises aux porteurs de parts à raison de 2 actions pour trois parts.

Le capital sera ensuite porté de 1.890.000 fr. à 3.435.000 fr., les 5.150 actions nouvelles étant à souscrire en espèces, dont 3.000 par les porteurs de parts, à raison de

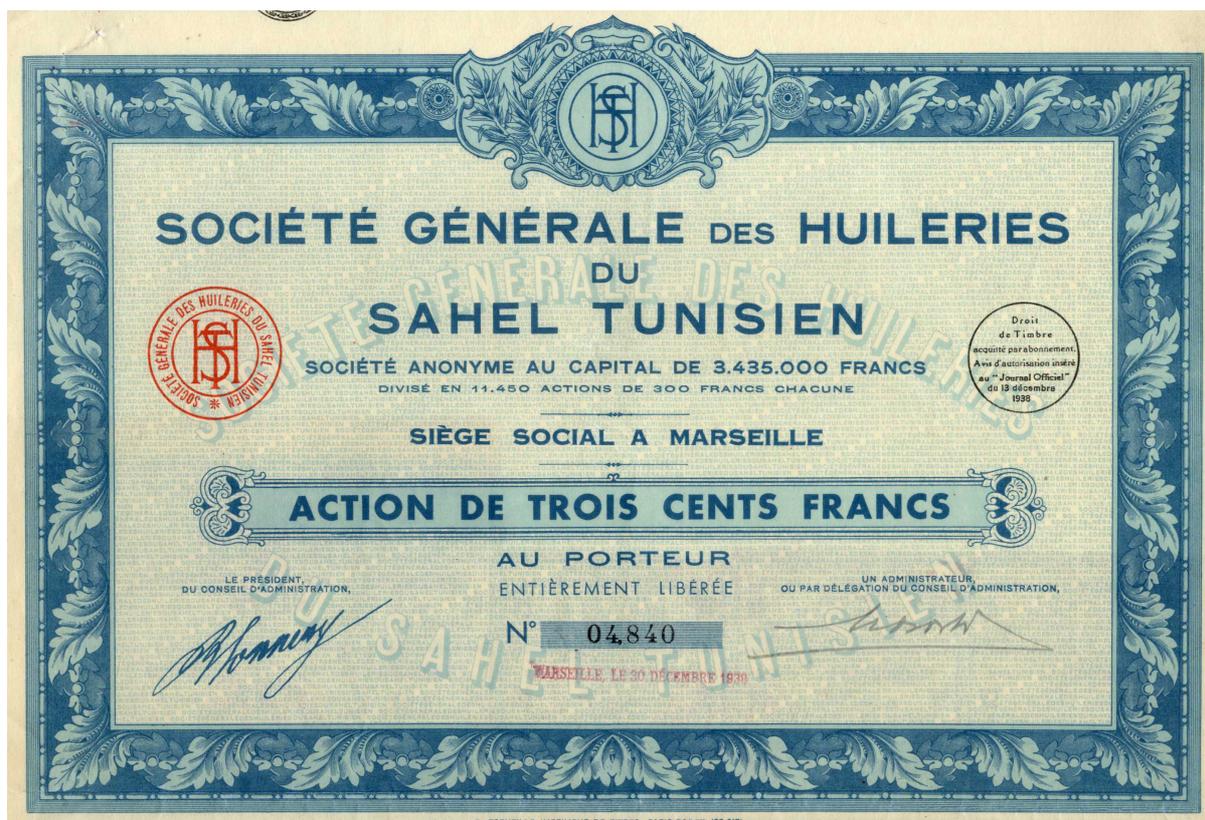
une action nouvelle pour une part et 2.150 par les anciens actionnaires, à raison de une action nouvelle pour deux anciennes.

La durée de la société, qui expirait dans trois ans, a ensuite été prorogée.

Une assemblée des porteurs de parts convoquée pour la même date en vue de ratifier ces décisions n'a pu se tenir faute de quorum, et a été renvoyée au 31 août.

HUILERIES DU SAHEL TUNISIEN
(*Le Journal des débats*, 3 septembre 1938)

L'assemblée des porteurs de parts, réunie sur deuxième convocation, a approuvé à l'unanimité les résolutions déjà votées par l'assemblée extraordinaire des actionnaires tenue le 10 août comportant, rappelons-le, la réduction du capital de 2.150.000 francs à 1.290.00 francs, le rachat des parts de fondateur par l'échange de trois parts contre deux actions nouvelles à émettre, ce qui aurait pour conséquence de porter le capital de 1.290.000 francs à 1.890.000 francs, et en un, l'élévation du capital à 3.435.000 francs par création de 5.150 actions nouvelles, Les parts de fondateur auront un droit de préférence à la souscription de 1 action nouvelle pour 1 part. La souscription serait vraisemblablement ouverte du 20 septembre au 20 octobre.



Coll. Serge Volper

HST

SOCIÉTÉ GÉNÉRALE DES HUILLERIES DU SAHEL TUNISIEN

Société anonyme au capital de 3.435.000 fr.
divisé en 11.450 actions de 300 fr. chacune

Droit de timbre acquitté par abonnement

Avis d'autorisation inséré au *Journal officiel*
du 13 décembre 1938

Siège social à Marseille

ACTION DE TROIS CENT FRANCS
au porteur
entièrement libérée

Le président du conseil d'administration : Sonnery

Un administrateur ou par délégation du conseil d'administration (à droite) : ?

Marseille, le 30 décembre 1938

P. Forville imprimeur de titres Paris-Rodez

HUILLERIES DU SAHEL TUNISIEN
(*La Journée industrielle*, 23 mai 1939)

Marseille. — L'assemblée ordinaire, tenue le 9 mai, a ratifié les comptes de l'exercice clos le 30 novembre 1938 se soldant par un bénéfice de 914.961 fr. Sur cette somme, il a été affecté 1.602 francs à la réserve légale, 882.914 fr. à divers amortissements, le solde, soit 30.444 fr., étant reporté à nouveau. Les résultats favorables de l'exercice ont été obtenus grâce au tonnage assez élevé de grignons traités dans les usines de Sousse et de Sfax, et à la hausse qui s'est produite en cours de campagne sur les huiles raffinées.

Annuaire Desfossés, 1940, p. 2081 :
Huileries du Sahel Tunisien
Conseil : R. Sonnery, pdt-dir. ; J. Gouttenoire, adm. dél. ; L. Cavaillon, dir. ; H. Guis, J. Fould, C. Cottet, R. Durand.
Commissaires aux comptes : A. Ridart, E. Saint-Rémy, Pellissier.

Comment s'organise la Tunisie
(*Le Journal des débats*, 26 avril 1941)

[...] Les industries locales comptent notamment 21 minoteries, 500 moulins, 1.310 huileries d'olive. Un moment, l'an dernier, toutes ces industries vitales ont été en difficulté par manque de carburant. Un effort considérable a été fait dans ce sens. Les moteurs marchent à présent avec des gazogènes alimentés au charbon de bois ou à l'alfa. On chauffe les fours à l'alfa ou au lignite. [...]

MARSEILLE
AVIS DE DÉCÈS
(*Le Petit Marseillais*, 27 août 1942)

M^{me} Henry Guis ; M Antoine Guis ; M Roger Guis ; M^{lle} Régine Guis ; M. et M^{me} Fernand Guis, leurs enfants et petits-enfants ; M. et M^{me} Albert Rousset et leurs filles ; les familles Pierre Guis, Alfred Magnan ; Joseph Rambaud ; Marcel Martin, Guis. Marguerite Jauffret, Pau, Émile, Henri, Louis Jauffret, Madeleine Jauffret, Fauque, Loire, De Queylar, Macheneau, Charles Honnorat, Paul Honnorat. Pellet, Guillem, Taffe, Pourpe, Nicolas Daher, Roberty, Belleu (?), Charles Daher, Jean Richard, M^{lle} Laure Bernard, sa dévouée servante, font part du décès de

M. Henry GUIES,

leur époux, père, frère, beau-frère, oncle et cousin pieusement survenu à l'âge de 76 ans, muni des sacrements de Notre Sainte Mère l'Église, en son domicile, 3, bd Joseph-Vernet, le 7 août 1942. Les obsèques ont eu lieu dans l'intimité.

Annuaire Desfossés, 1945, p. 2124 :
Huileries du Sahel Tunisien
Conseil : R. Sonnery, pdt-dir. ; J. Gouttenoire, adm. dél. ; L. Cavaillon, dir. ; H. Guis, G. Gouttenoire, J. Fould, C. Cottet, Société immobilière, industrielle et financière de Sousse.
Commissaires aux comptes : A. Monges, E. Saint-Rémy, Pellissier.

Annuaire Desfossés, 1945, p. 2124 :
Huileries du Sahel Tunisien
Conseil : R. Sonnery, pdt-dir. ; J. Gouttenoire, adm. dél. ; Guy Balay, J. Fould, C. Cottet, R. Durand, G. Gouttenoire.
Commissaires aux comptes : P. Montel, A. Barboyon.

Annuaire Desfossés, 1953, p. 2078 :
Huileries du Sahel Tunisien
Conseil : R. Sonnery, pdt-dir. ; J. Gouttenoire et G. Gouttenoire, adm. dir. gén. ; Guy Balay, J. Fould, C. Cottet, R. Durand, H. de Catheu, J. Sonnery, H. Leruste¹⁰.
Commissaires aux comptes : P. Montel, A. Barboyon.

SOCIÉTÉ GÉNÉRALE DES HUILIERIES DU SAHEL TUNISIEN [Desfossés 1956/2089]

S.A., 1891.
Siège social : Lyon, 15, quai Saint-Clair.
Objet : toutes exploitations agricole et en particulier la fabrication d'huiles d'olive. Usines à Sousse et Sfax.
Sonnery (René)[1887-1966][Fils de Louis Sonnery-Martin (1841-1907), patron des Éts J.-B. Martin, peluches à Tarare, administrateur de la Société électrométallurgique française de Froges (Isère), pdt des Huileries du Sahel tunisien, député du Rhône, et d'une Dlle Martin. Frère de Jean (1870-1933), ingénieur, adm. de Froges, de Péchiney, des Huileries du Sahel tunisien, etc. Ép. Marie du Fromental. Grand-père de l'actrice et chanteuse Arielle Dombasle. Directeur de la Cie frse d'études et d'entreprises coloniales, la représentant à l'Atlantide à Fedhala et aux Caoutchoucs de Padang. Adm. de la Soc. agric. lyonn. du Nord de l'Afr., de la Soc. cotonnière bônoise, etc.], 1499 (Prod. chim. Lion noir), 1501 (Cirages frs et forges d'Hennebont), 1810 (adm. Caout. de Padang), 2089 (pdt Huileries du Sahel tunisien).
Gouttenoire (J.)^[00/00], 2089 (Huileries du Sahel tunisien).
Gouttenoire (G.)^[00/00], 2089 (Huileries du Sahel tunisien).
Balay (Guy)[SLD], 2089 (Huileries du Sahel tunisien).
Fould (Jacques)[1892-1959. Ép. Yvonne Saint-Paul de Sinçay. Adm., à la suite de son beau-père, des Chemins de fer de l'Indo-Chine et du Yunnan (1927)], 2089 (Huileries du Sahel tunisien).
Cottet (Camille)[banquier à Lyon]^[0 /00], 400 (Tram. élec. d'Angers), 1737 (Cie lyonn. Madag.), 2089 (Huileries du Sahel tunisien).
Catheu (Hubert de)^[x /00](fils de Christian. Ép. Christiane Fould, fille de Jacques), 2089 (Huileries du Sahel tunisien).
Sonnery (Jacques)(1927-2008)(fils de René), 2089 (Huileries du Sahel tunisien).
Leruste (Henri)[1890-1964][carrière au Crédit fonc. d'Alg. et de Tunisie, puis pdg Banque de l'entreprise], 289 (pdg Cie foncière de la Méditerranée), 1751 (Lièges HPK), 2089 (Huileries du Sahel tunisien).
Sté immobilière, industrielle et financière de Sousse.

Montel (P.), 929 (comm. cptes Éts Seguin), 1135 (comm. cptes Terrot), 1683 (comm. cptes Filatures de schappe), 1694 (comm. cptes Blanchiments teintures impressions), 1695 (comm. cptes Gillet-Thaon), 2089 (comm. cptes Gén. Huileries Sahel tunisien).

Massonnat (A.), 140 (comm. cptes SLD), 929 (comm. cptes Éts Seguin), 1134 (comm. cptes Ravat), 1301 (comm. cptes Pétrier-Tissot-Raybaud), 1683 (comm. cptes suppl. Filatures de schappe), 2089 (comm. cptes Gén. Huileries Sahel tunisien).

CAPITAL : 34.350.000 fr. en 22.900 actions de 1.500 fr. À l'origine, 2 millions ; porté en 1992 à 2.150.000 francs en 4.300 actions de 500 fr. Réduit en août 1938 à 1.290.000 fr. par la réduction du nominal des actions de 500 fr. à 300 fr. Porté à la même date à 1.890.000 fr. par incorporation de 600.000 fr.. de réserves afin de convertir les parts en actions (2 actions pour 3 parts), puis en novembre

¹⁰ Henri Leruste : il effectua toute sa carrière au Crédit foncier d'Algérie et de Tunisie qu'il représenta dans diverses entreprises dont, comme PDG, la Compagnie foncière de la Méditerranée. Voir [encadré](#).

1938 à 3.435.000 fr par l'émission au pair de 5.150 actions nouvelles (1 nouvelle pour 2 anciennes et 1 nouvelle pour une part). Porté en 1946 à 5.725.000 fr. par élévation de 300 à 500 fr. du nominal des actions, puis en 1948 à 17.175.000 fr. par élévation du nominal des actions de 500 à 1.500 fr. Porté en 1949 à 34.350.000 fr. par l'émission au pair de 11.450 actions de 1.500 fr., jouissance 1^{er} décembre 1949 (1 pour 1).

en milliers de fr.	Bénéfice nets	Dividende total
1946-47	- 2.580	—
1947-48	- 5.224	—
1948-49	- 27.513	—
1949-50	6.120	—
1950-51	11.870	—
1951-52	- 14.273	—
1952-53	- 20.841	—
1953-54	8.035	—

Who's who, 1979 :

SONNERY (*Jacques, Marie, Jean*), Président de société. Né le 3 novembre 1927 à Neuilly-sur-Seine (Seine). Décédé le 21/07/2008. Fils de René Sonnery, président de société, et de M^{me}, née Anne du Fromental. Mar. le 1^{er} septembre 1951 à M^{lle} Görel Sternhagen (2 enf. : Christine [M^{me} Carlos de Almeida-Rodrigues], Marc). Études : École Saint-Thomas d'Aquin à Lyon, Collège des Roches à Villard-de-Lans. Carrière : attaché commercial à la Manufacture J.B. Martin à Lyon (1951-54), administrateur délégué de la Silk and Velvet Manufacturing Company en Grande-Bretagne (1955-59), directeur général de Citroën à Stockholm (Suède) (1960-67), administrateur délégué de Citroën à Lisbonne (Portugal) (1967-75), directeur général de Citroën à Cologne (Allemagne) (1975-77), directeur commercial aux Automobiles Citroën à Paris (1978-83), président du directoire de BMW France (1984-86). Sports : golf, chasse.
